

MRC du Domaine-du-Roy
Sommaire des prévisions budgétaires 2022

Revenus	2022	%	2021	Variation	
Quotes-parts des municipalités	5 853 553	39.1%	5 759 984	93 569	1.6%
Quotes-parts Mashteuiatsh	254 632	1.7%	229 252	25 380	11.1%
Subventions	3 716 596	24.8%	3 378 334	338 262	10.0%
Services rendus au TNO	222 991	1.5%	218 619	4 372	2.0%
Autres revenus et affectations	4 637 708	31.0%	4 139 069	498 639	12.0%
Appropriation du surplus	285 000	1.9%	100 000	185 000	185.0%
Total des revenus	14 970 480	100.0%	13 825 258	1 145 222	8.3%

Dépenses	2022	%	2021	Variation	
Conseil	233 366	1.6%	176 004	57 362	32.6%
Gestion financière et administrative	1 083 932	7.2%	850 071	233 861	27.5%
Sécurité publique	106 500	0.7%	107 000	-500	-0.5%
Transport collectif et adapté	895 973	6.0%	797 814	98 159	12.3%
Service technique d'ingénierie	182 055	1.2%	171 421	10 634	6.2%
Hygiène du milieu	4 029 635	26.9%	3 882 816	146 819	3.8%
Aménagement et développement du territoire	3 932 672	26.3%	3 490 236	442 437	12.7%
Gestion de la villégiature	926 100	6.2%	838 480	87 620	10.4%
Évaluation foncière	842 821	5.6%	802 752	40 069	5.0%
Frais de financement	584 506	3.9%	611 990	-27 484	-4.5%
Autres activités financières	2 152 919	14.4%	2 096 674	56 245	2.7%
Total des dépenses	14 970 480	100.0%	13 825 258	1 145 222	8.3%

BUDGET 2022

FAITS SAILLANTS

Analyse sommaire

Le budget 2022 de la MRC du Domaine-du-Roy (joint en annexe) prévoit des revenus et dépenses de 14 970 480 \$. Comparativement à l'année 2021, le budget de la MRC augmente de 8,3 % (1 145 222 \$), et ce, principalement en raison de l'intégration des activités du développement économique dont les dépenses sont incluses pour la prochaine année, de l'ajout de ressources spécialisées et de l'indexation de différentes dépenses.

Pour ce qui est des quotes-parts imposées aux municipalités locales (à l'exception de Mashteuiatsh), le budget prévoit une légère augmentation de 1,6 % globalement, soit 93 569 \$, pour un total de 5 853 553 \$ pour l'année 2022. Cette augmentation est principalement due à la hausse de la quote-part pour les matières résiduelles de 122 642 \$. L'augmentation des revenus autonomes de la MRC et l'appropriation au surplus accumulé permettent d'absorber l'ensemble des autres augmentations.

Les principaux éléments du budget 2022, par rapport au budget 2021, pour chacune des grandes fonctions de dépenses de la MRC, vous sont présentés ci-après.

Dépenses

Conseil

En ce qui a trait aux dépenses du conseil, les dépenses sont en augmentation de 57 362 \$, principalement due à la nouvelle rémunération du préfet élu au suffrage universel qui génère une hausse de 35 169 \$ avant bénéfice marginaux.

Gestion financière et administrative

En ce qui concerne la gestion financière et administrative, cette fonction est en hausse de 233 861 \$ par rapport à l'année 2021. Cet écart est essentiellement dû à l'ajout de ressources spécialisées, soit un conseiller en ressources humaines et un conseiller en communication pour une somme totale de 156 814 \$, ainsi qu'à l'indexation des salaires de l'organisation de 2,05 %.

Sécurité publique

Cette fonction qui prévoit les dépenses pour le Centre d'urgence 911 et le sauvetage nautique est stable par rapport à 2021. Un revenu équivalent est considéré à ce chapitre.

Transport

Dans le cadre de la pandémie, les activités d'Accès Transport Domaine-du-Roy ont été considérablement affectées en 2020 et 2021. L'organisme désire reprendre ses activités normales en 2022 et déployer le service de rabattement pour les municipalités de contrefort. Le prochain budget prévoit donc une hausse des contributions à l'organisme de 98 159 \$, pour s'établir à 985 973 \$. Cette somme est financée par les quotes-parts pour un montant de 133 748 \$, par le Fonds de développement hydroélectrique (FDH) pour une somme de 115 000 \$, et par des subventions gouvernementales pour une somme prévue de 647 225 \$.

Service technique d'ingénierie

La MRC du Domaine-du-Roy a mis en place, en 2018, un service technique d'ingénierie pour les municipalités rurales. Conformément à l'entente conclue, l'aide financière pour la mise en place de ce service décroît chaque année. Pour 2022, les services de l'ingénieur seront subventionnés à 10 %, et ceux de la technicienne le seront à 20 %. La légère augmentation des coûts de 10 634 \$ est principalement due à l'augmentation des salaires. L'ensemble de cette fonction est assumé par la contribution du Fonds régions et ruralités pour une somme de 25 570 \$, par les quotes-parts des municipalités rurales pour un montant de 81 345 \$, et par les revenus de la facturation de services rendus pour une somme de 75 140 \$.

Hygiène du milieu

La somme à verser à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean s'élève cette année à 4 014 635 \$. Cela représente une augmentation de 3,8 % par rapport au budget de l'an dernier, en raison principalement de l'opération, sur une période de douze mois, des deux plateformes de traitement des matières organiques. Ainsi, le coût moyen à la porte de la quote-part de la Régie passe de 185 \$, en 2021, à 190 \$ en 2022.

Aménagement et développement du territoire

La fonction « Aménagement et urbanisme » augmente de 80 350 \$ principalement en raison de l'embauche en 2021 d'un second inspecteur municipal pour le partage avec les municipalités du territoire, ainsi que l'indexation générale des salaires.

La fonction « Développement du territoire » est en légère hausse de 18 484 \$ par rapport à 2021. L'ajout de conseillers en développement local est absorbé principalement par le Fonds région et ruralité ainsi que par une réaffectation de sommes antérieures.

La fonction « Développement économique » est en augmentation de 379 884 \$ par rapport à l'an dernier. Ceci résulte principalement de l'intégration des activités du CLD à l'intérieur de la MRC pour 2022. Les dépenses antérieurement assumées par l'organisme sont maintenant incluses au budget de la MRC. Cependant, de nouveaux revenus et des contributions gouvernementales supplémentaires (Accès entreprise Québec) de 325 134 \$ pour financer ces opérations viennent compenser majoritairement le tout.

Gestion de la villégiature

Les dépenses relatives à la gestion de la villégiature sont en légère hausse, mais le budget prévoit que l'ensemble de ces activités généreront un résultat positif de 155 128 \$ pour la MRC, soit une augmentation de 34 513 \$ par rapport à 2021.

Évaluation foncière

Le coût du contrat d'évaluation foncière, qui a été renouvelé pour cinq ans à partir de 2021, sera indexé chaque année selon l'indice de prix à la consommation (IPC) pour la province de Québec établi par Statistique Canada. Pour l'année 2022, cette indexation sera de 5,30 %.

Frais de financement et autres activités financières

Ces deux fonctions augmentent de 28 761 \$ par rapport à la dernière année et s'expliquent par le fait que les remboursements en capital et intérêts sont en augmentation de 32 566 \$, qu'une affectation de 25 000 \$ soit mise en réserve en prévision des élections à la préfecture de 2025 et que les investissements en immobilisation payés avec les quotes-parts diminuent de 30 000 \$. À ce titre, il est prévu de poursuivre les investissements dans les équipements informatiques et réseautiques pour un montant de 87 000 \$ (dont 12 000 \$ financé par le budget) et l'acquisition de mobiliers et équipements pour les nouvelles installations de la MRC pour une somme de 60 000 \$, dont 35 000 \$ serait financé par le surplus accumulé.

Revenus

Les revenus autres que les quotes-parts sont de 8 862 295 \$, portant les revenus autonomes de la MRC à 59,2 % des revenus totaux. Comparativement à l'an dernier, il s'agit d'une hausse de 1 026 273 \$. Une nouvelle subvention de 230 000 \$ provenant d'Accès entreprise Québec, l'augmentation des revenus de la villégiature de 87 620 \$, le revenu de location de 87 831 \$, l'augmentation des revenus de services auprès des municipalités locales de 88 788 \$ ainsi que les différentes contributions aux projets spécifiques énumérés précédemment expliquent cette augmentation.

Le surplus accumulé non affecté devrait être d'environ 680 000 \$ au 31 décembre 2021 et devrait s'établir à près de 340 000 \$ après les affectations de 2022.

En ce qui a trait aux quotes-parts (QP), celles-ci sont de 6 108 185 \$ au global, incluant la part de Mashteuiatsh, soit une augmentation de 118 947 \$ par rapport à 2021. Les variations de quotes-parts entre les différentes fonctions s'expliquent ainsi :

- ✓ Diminution de la QP « Aménagement et développement du territoire » de 47 352 \$ en raison notamment de l'augmentation des revenus autonomes qui viennent compenser la hausse des investissements dans cette fonction;
- ✓ La QP « Gestion des déchets » augmente de 146 819 \$ en raison principalement de l'opération sur une période de douze mois, des deux plateformes de traitement des matières organiques par la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean;
- ✓ La QP « Véloroute » des municipalités de Chambord, Roberval, Saint-Félicien et Saint-Prime, de même que celle de la communauté de Mashteuiatsh augmente légèrement de 12 323 \$. Ces municipalités bénéficieront d'un remboursement de leurs frais d'entretien pour une somme totale de 123 003 \$, mais cet élément ne fait pas partie du budget, puisqu'il est versé par le fonds du circuit cyclable;
- ✓ Augmentation de la QP « Mise en commun de services » pour les municipalités rurales d'un montant de 15 172 \$ en raison de l'indexation des salaires et de la diminution dégressive des subventions pour le service d'ingénierie;
- ✓ La QP « Transport collectif et adapté » demeure au même niveau qu'en 2021 à 133 748 \$;
- ✓ Augmentation de 40 069 \$ de la QP « Évaluation foncière » en raison de l'indexation du coût du contrat;
- ✓ La QP « Administration » est en diminution de 48 083 \$. L'augmentation des coûts de la fonction « Gestion financière et administrative » décrite ci-dessus est compensée par l'appropriation du surplus accumulé de 285 000 \$.

Steeve Gagnon
Directeur général adjoint

26 novembre 2021